

## Lumière de Pentecôte

En l'année 1623, le jour de sainte Monique, Dieu me fit la grâce de faire vœu de viduité si Dieu appelait mon mari.

Le jour de l'Ascension en suivant, j'eus un grand abattement d'esprit pour le doute que j'avais, si je devais quitter mon mari, comme je le désirais fortement pour réparer mon premier vœu et avoir plus de liberté de servir Dieu et le prochain.

Je doutais encore que l'attache que j'avais à mon directeur m'empêchât d'en prendre un, lui absent pour longtemps, et craignais y être obligée.

Et j'avais encore une grande peine pour le doute de l'immortalité de l'âme.

Ce qui me fit être, depuis l'Ascension jusqu'à la Pentecôte, en une peine incroyable.

Le jour de la Pentecôte, oyant la Sainte Messe ou faisant l'oraison à l'église, tout en un instant, mon esprit fut éclairci de ses doutes.

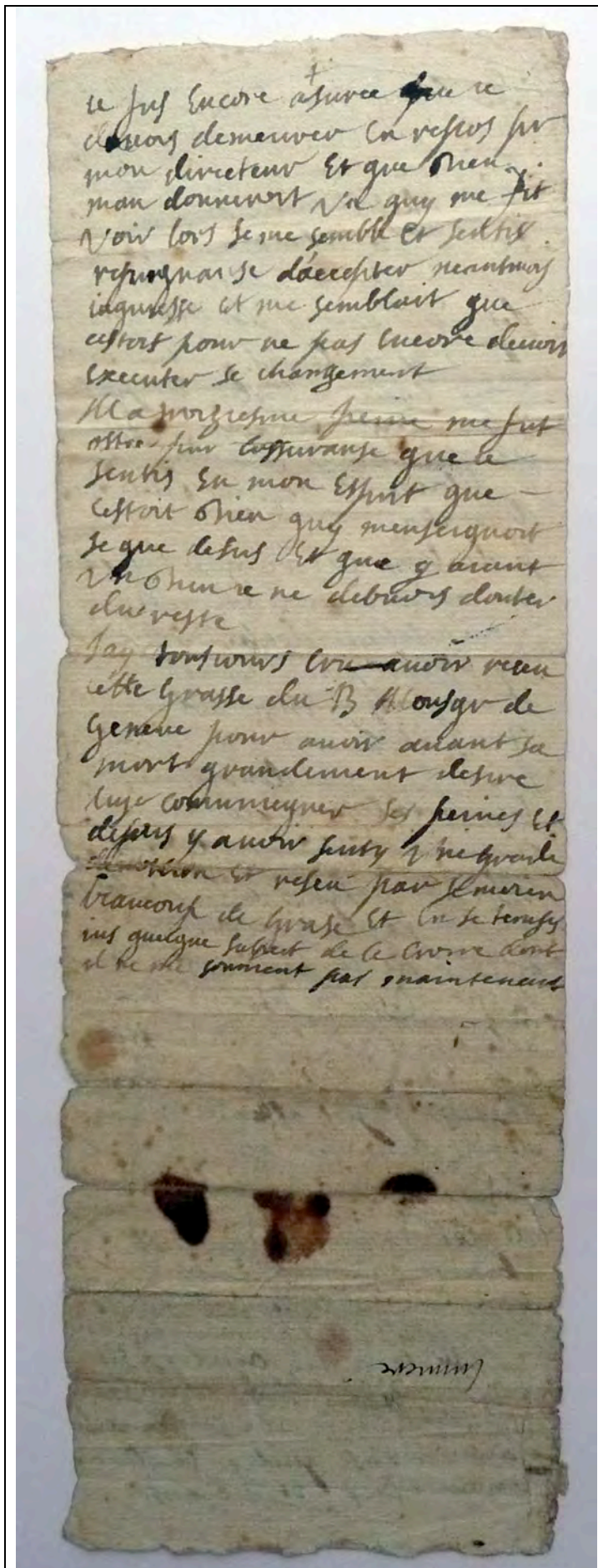
Et (je) fus avertie que je devais demeurer avec mon mari, et qu'un temps devait venir

que je serais en état de faire vœu de pauvreté chasteté et obéissance, et que je serais en une petite communauté où quelques-unes feraient le semblable.

J'entendais lors être en un lieu pour servir le prochain, mais je ne pouvais entendre comme cela se pourrait faire à cause qu'il y devait avoir allant et venant.

En l'année 1623 le jour de  
sainte Monique Dieu me fit la grâce  
de faire vœu de viduité si  
Dieu appelait mon mari  
Le jour de l'Ascension en suivant  
j'eus un grand abattement  
d'esprit pour le doute que  
j'avais si je devois quitter mon  
mari comme je le desirois  
fortement pour réparer mon  
premier vœu et avoir plus  
de liberté de servir Dieu et  
le prochain  
Je doutois encore que l'attache  
que j'avois à mon directeur  
m'empêchast d'en prendre un  
lui absent pour longtemps  
et craignois y estre obligée  
Et j'avois encore une grande  
peine pour le doute de  
l'immortalité de l'âme  
Ce qui me fit estre depuis  
l'Ascension jusqu'à la Pentecôte  
en une peine incroyable  
Le jour de la Pentecoste oyant  
la Sainte Messe ou faisant l'oraison  
à l'église tout en un instant  
mon esprit fut éclairci de ses  
doutes Et je fus avertie que je  
devois demeurer avec mon  
mari et que un temps devoit  
venir que je serois en état de  
faire vœu de pauvreté  
chasteté et obéissance Et que je  
serois en une petite communauté  
où quelques-unes feroient le  
semblable  
J'entendais lors estre en un lieu  
pour servir le prochain  
mais je ne pouvois entendre  
comme cela se pourroit  
faire à cause qu'il y  
devoit avoir allant et venant





Je fus encore assurée que je devais demeurer en repos sur mon directeur et que Dieu m'en donnerait un qu'il me fit voir, ce me semble, et sentis répugnance d'accepter, néanmoins j'acquiesçai et me semblait que c'était pour ne pas encore devoir exécuter ce changement.

Ma troisième peine me fut ôtée par l'assurance que je sentis en mon esprit que c'était Dieu qui m'enseignait ce que dessus, et que, y ayant un Dieu, je ne devais douter du reste.

J'ai toujours cru avoir cette grâce du Bienheureux Monseigneur de Genève, pour avoir, avant sa mort, grandement désiré lui communiquer ces peines

et, depuis, y avoir senti une grande dévotion, et reçu par ce moyen beaucoup de grâces, et en ce temps j'eus quelque sujet de le croire dont il ne me souvient pas maintenant.

**Louise de MARILLAC**

Écrits spirituels  
Édition Charpy, p. 3-4.